

Vert & bleu

Le magazine de la Communauté de
Communes du Bassin de Marennes

www.bassin-de-marennes.com

Avril
Mai
Juin
2024



p. 4

Budget 2024 : des investissements au service de la population

Développer et équiper le territoire



DR

Petite enfance, éducation artistique et culturelle, action sociale, aide au numérique, gestion des déchets, préservation de l'environnement, tourisme, transport à la demande... sont les principaux sujets traités dans les pages qui suivent.

Bien qu'il y en ait d'autres, cela vous donne un petit aperçu des projets et des services assurés au quotidien par votre intercommunalité.

Le budget 2024, qui s'inscrit dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissement de trois ans, a été élaboré pour permettre à la collectivité de mener à bien toutes ces missions.

Les 3 millions d'€ d'investissement prévus par an démontrent la volonté des élus de faire progresser le Bassin de Marennes, de le doter des équipements dont vous avez besoin pour votre quotidien, de contribuer à son développement économique tout en préservant sa qualité de vie.

Même si certains projets mettront forcément plus de temps que d'autres à se concrétiser, nos engagements sont pris et nous travaillerons à ce qu'ils soient tous réalisés.

Bonne lecture!

Le Président
Patrice BROUHARD



© DR

sommaire

p 3 Ici et maintenant

- Le Moulin des Loges vous accueille
- Fête de la nature
- Activité motricité
- Orientation professionnelle

p 4 À voir, à savoir

- Budget 2024 : des investissements au service de la population
- Nouvelles règles pour les gravats des professionnels
- Devenir accueillant familial
- Aide au numérique

p 8 Grandir ensemble

- Deux résidences d'artistes pour créer et réfléchir
- Exposition des tout-petits

p 9 Protéger l'environnement

- Marais de Brouage : réhabilitation de barrières pastorales
- Marais de la Seudre : inventaire du Baccharis

p 10 Paroles d'élus

p 11 Agenda

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028
17320 Marennes-Hiers-Brouage
Tél. 05 46 85 98 41 - Email : contact@bassin-de-marennes.com
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, fermé le vendredi après-midi et seulement sur rdv le mardi après-midi.
www.bassin-de-marennes.com
Directeur de la publication : Patrice Brouhard
Comité de rédaction : Alain Bompard, Béatrice Ortega, Joël Papineau, Guy Proteau, François Servent
Coordination et rédaction : Olivier Thimonier
Mise en page : Agence Charivari&com
Impression : Imprimerie IRO
Crédits photographiques : CDC sauf mentions
N°ISSN 1624-477X dépôt légal décembre 2007 - Tirage 8 400 exemplaires



Suivez toute l'actualité de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes sur www.facebook.com/cdc.bassin-demarennes



« Le marais de Brouage au fil des temps »

Samedi 25 mai de 14h à 18h – Gîtes Beaulieu – 13, rue de Beaulieu – 17620 La Gripperie-Saint-Symphorien.

Venez découvrir l'histoire du marais, sa biodiversité, ses évolutions passées, ses fragilités actuelles et son devenir.

14h : accueil.

14h30 : présentation de photographies et de cartes anciennes du marais.

15h : balade avec Obios à la découverte de la biodiversité et des actions en faveur de la Cistude d'Europe.

17h : expositions de photos et d'œuvres d'artistes. Goûter offert.

Gratuit.

« Le Moulin des Loges se met au vert »

Samedi 25 mai de 13h30 à 20h et dimanche 26 mai de 8h à 20h - Moulin des Loges – Route de Mauzac – 17320 Saint-Just-Luzac.

Enfourchez vos vélos pour partir à la découverte les acteurs du marais : petit déjeuner du saunier, dégustation d'huîtres, visites guidées du marais et du Moulin des Loges, jeux nature.

En partenariat avec Natura 2000, Le Sel en Seudre, La Ferme marine d'Artouan.

Tarifs réduits. Réservations :

moulin-des-loges@marenes-oleron.com

+ d'infos : www.moulin-des-loges.com

Le Moulin des Loges vous accueille

Le Moulin a rouvert ses portes sur réservation aux groupes de curieux et de voyageurs. De nombreux événements vous y attendent aussi.



© arthurhabudzik

Pour visiter le Moulin sans réservation, des week-ends thématiques seront organisés les samedi 18 et dimanche 19 mai pour les Journées européennes des moulins et du patrimoine meulier, les samedi 25 et dimanche 26 mai à l'occasion de la Fête de la Nature et le samedi 22 et dimanche 23 juin pour les Journées du patrimoine de pays et des moulins sur le thème de « L'eau utile à tous ».

Cet été, la programmation sera variée et toujours aussi familiale avec notamment la Journée mondiale du cerf-volant le 16 août, ou encore deux nuits des étoiles en juillet et en août.

Démonstrations de meunerie

La vocation première du Moulin restant la transmission de savoirs anciens et de l'histoire de la région, les traditionnelles démonstrations de meunerie et visites guidées historiques auront lieu de mai à septembre.

Veillez à bien consulter les horaires des démonstrations de meunerie sur le site internet du Moulin, car la marée n'attend pas ! Il faudra être au rendez-vous pour avoir la chance de voir tourner ce fabuleux passeur d'histoire(s) du marais.

Nocturnes et matinales

En plus des nuits des étoiles, le Moulin des Loges proposera des visites à la lampe torche, des animations à l'occasion de la nuit de la Chauve-souris et un concert-petit déjeuner en collaboration avec le festival *Entre Vents et Marais* le dimanche 14 juillet 2024.



d'infos et réservations

www.moulin-des-loges.com

Tél. 07 82 31 42 27 – 05 79 86 01 70



Moulin des Loges

Orientation professionnelle

L'Espace régional d'information de proximité propose :

- atelier « Découverte du territoire » sur le tissu économique local, le 24 avril.
- atelier « Êtes-vous prêt à entreprendre ? » sur la création / reprise d'entreprise ? le 29 mai.

Gratuit.

Inscription au 06 71 92 20 37

Activité motricité

Le relais petite enfance propose des matinées motricité pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, en présence de Lucas Schiano, psychomotricien.

Nombre de places limité. Inscription obligatoire au 06 23 58 92 17 ou 06 25 12 3 04 ou à rpe-cias@bassin-de-marenes.com

De 9h30 à 11h30, avec horaires d'arrivée et de départ libres : les samedis 4 mai, 8 juin, 6 juillet, au dojo du complexe sportif, rue des Droits de l'Homme à Marennes. Gratuit. Nombre de places limité.

Budget 2024 : des investissements au service de la population

Grâce à des décisions importantes prises en 2023, la Communauté de Communes poursuit sa politique d'investissement afin de développer le territoire et de renforcer ses services.



De la petite enfance au grand âge : la CdC vous accompagne à différentes étapes de votre vie.

Historiquement, la CdC du Bassin de Marennes est une collectivité de service : gestion des déchets ; actions pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse ; aide à domicile pour les personnes âgées et dépendantes ; aide à la rénovation de l'habitat ; aide aux associations ; gestion d'une école de musique ; actions dans les domaines culturels, artistiques et sportifs notamment.

Un effort fiscal demandé

Oui mais voilà. Du fait notamment d'une augmentation de ses charges (inflation, gel des dotations de l'État...), la collectivité a été confrontée en 2023 à la difficulté de financer ses projets, au risque de les abandonner. Les élus ont donc décidé d'augmenter les taux de la fiscalité locale : taxe foncière sur les propriétés bâties et surtout taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Cette décision a permis à la CdC d'avoir les ressources suffisantes pour poursuivre dès 2023 ses actions avec un double objectif clairement affiché :

- améliorer le niveau des services rendus aux administrés,
- développer des projets visant à dynamiser le territoire et à renforcer son attractivité afin de générer des retombées en matière d'emplois, de richesses, d'habitat, de santé...

Une politique de rationalisation des dépenses et d'optimisation des services a aussi été engagée avec notamment le déménagement du siège de la collectivité à la Maison des initiatives et des services, la reprise de la gestion de l'Espace France services (aide aux démarches administratives) et de l'Espace régional d'information de proximité (aide à l'orientation professionnelle).

Une bonne situation financière

Grâce à ces décisions, la collectivité a atteint en 2023 un niveau d'autofinancement de 1,488 million d'€. Cela lui a permis de financer ses dépenses d'équipement à hauteur de 505 000 € sans recourir à l'emprunt et de constituer un excédent global de clôture de 983 000 € qui sera mobilisé en 2024.

La collectivité est par ailleurs très faiblement endettée, avec un capital restant à rembourser de 659 000 €. Son délai de désendettement est de 6 mois, ce qui est peu au regard du seuil de vigilance de 10 ans fixé par l'État.

Ainsi, malgré une stagnation des concours de l'État et une augmentation de ses charges de fonctionnement, les finances de la CdC sont bonnes.

200 € investis/habitant/an

C'est dans ce contexte que le budget 2024 a été adopté début avril. Il s'inscrit dans le cadre d'un Plan pluriannuel d'investissement qui s'étale sur trois ans, jusqu'en 2026, et qui verra la collectivité investir au total plus de 9 millions d'€.

Réalisation ou réhabilitation d'équipements publics, aménagements, aides diverses, protection contre les inondations... vont mobiliser environ 3 millions d'€ par an. En 2024, 203 € seront ainsi investis par habitant - 592 € sur trois ans.

Les principaux investissements prévus de 2024 à 2026

Pôle petite enfance

Construction neuve ou réhabilitation d'un bâtiment pour créer un pôle petite enfance intégrant la crèche.



Bénéficiaires:
les familles et leurs enfants.

Impacts:
vie des familles facilitée, renforcement de l'attractivité du territoire.

2,2 M€

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Entretien des marais et travaux de protection contre les inondations.

Bénéficiaires:
les personnes et les biens.

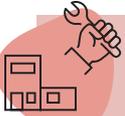
Impact:
territoire préservé.



1,5 M€

Réhabilitation de l'ancien siège de la CdC

Rénovation du bâtiment afin de déployer l'offre France services.



Bénéficiaires:
les usagers et les structures qui les accompagnent.*

Impact:
meilleur accompagnement des administrés.

* (formation, emploi, action sociale, accès au droit...)

1 M€

Aménagement de voirie

Création d'un giratoire reliant les parcs d'activités Les Grossines et Fief de Feusse, et d'une voie raccordant les nouvelles entreprises installées.



Bénéficiaires:
entreprises locales et habitants.

Impacts: sécurisation de la circulation, dynamisation et attractivité économiques.

840 000 €

Itinéraires cyclables

Acquisition foncière, travaux d'aménagement et d'entretien des pistes cyclables.



Bénéficiaires: habitants, visiteurs, économie du tourisme.

Impacts:
amélioration de l'accueil et de l'attractivité touristiques.

535 000 €

Opération Grand Site

Création d'itinéraires cyclables et préservation des paysages du marais de Brouage.



Bénéficiaires: habitants, visiteurs, économie du tourisme.

Impacts:
amélioration du cadre de vie et de l'attractivité du territoire.

487 000 €

OPAH-RU 4

Aides financières à la rénovation de l'habitat.



Bénéficiaires:
propriétaires et le cas échéant leurs locataires.

Impacts:
amélioration de la qualité des logements, augmentation de l'offre locative, dynamisation et attractivité des centres-bourgs.

411 000 €

Réhabilitation d'infrastructures sportives

Travaux sur le gymnase du collège et sur la toiture de l'école de voile.



Bénéficiaires:
élèves du territoire et usagers de l'école de voile.

Impacts:
amélioration de l'accueil et de l'attractivité du territoire.

407 000 €

Économie – Stratégie foncière

Acquisition foncière pour anticiper les besoins des entreprises.



Bénéficiaires:
entreprises.

Impact:
développement économique, emploi.

300 000 €

Aire d'accueil des Gens du voyage

Acquisition foncière et travaux d'aménagement d'une aire de grands passages.



Bénéficiaires:
Gens du voyage et habitants.

Impacts:
mise en conformité de la CdC avec la réglementation et meilleur accueil des Gens du voyage, dont sécurité routière.

270 000 €

Nouvelles règles pour les gravats des professionnels

Depuis le 2 avril, les professionnels du bâtiment doivent déposer leurs déchets inertes dans des sites de traitement spécialisés et non plus en déchèterie. Cela leur permet de bénéficier de meilleures conditions d'évacuation pour un coût bien moindre.



Plus de 300 tonnes de gravats sont produits chaque année par les professionnels du bâtiment.

Cette mesure résulte de la mise en œuvre de la responsabilité élargie des producteurs (REP), en vertu de laquelle les fabricants, les importateurs et les distributeurs de produits doivent assurer le financement et/ou l'organisation de la collecte et du traitement des déchets issus de leurs produits en fin de vie, selon le principe du « pollueur-payeur ».

Pour cela, ils peuvent recourir à des éco-organismes agréés qu'ils financent afin d'organiser la collecte et le traitement des déchets, et ce dans de nombreuses filières [lire ci-contre].

Plusieurs sites de traitement

La filière de traitement de ces déchets inertes étant désormais structurée, les professionnels du bâtiment du Bassin de Marennes ont maintenant obligation de les

évacuer vers un site traitement et non plus en déchèterie.

Ceux-ci sont référencés sur le site internet de OCA Bâtiment <https://oca-batiment.org>. La démarche est simple : il suffit de saisir un code postal - celui de son entreprise ou du lieu de son chantier par exemple - et la liste des sites de traitement situés à proximité s'affiche, indiquant leurs coordonnées.

Un service quasiment gratuit

Il s'agit d'un changement d'habitude pour les professionnels, mais qui a de nombreux avantages. Le coût tout d'abord. Celui-ci s'élève en moyenne à 6€ HT la tonne mais il est pris en charge à hauteur de 80% par les éco-organismes, soit un reste à payer d'environ 1,2€ HT la tonne, alors que ce service coûtait jusqu'ici 20€ HT la tonne en déchèterie. En 2025, ce service sera totalement gratuit.

En bref

- Finis les apports de gravats en déchèterie.
- S'applique aux professionnels, pas aux particuliers
- Des sites de traitement un peu partout autour de Marennes, Oléron, Rochefort et Royan.
- Sont concernés : béton, pierres, briques, tuiles, carrelages, terres, déblais, gravats non pollués.
- Un coût d'environ 1,2€ HT/tonne au lieu de 20€.
- Gratuit en 2025.

Les sites de traitement offrent par ailleurs de meilleures prestations avec notamment des conditions de déchargement plus sécurisées et adaptées, et des horaires d'ouverture plus larges.

Cette mesure ne s'applique pas aux particuliers qui peuvent continuer à apporter leurs déchets inertes en déchèterie.

d'infos

0 805 707 887 Service & appel gratuits

Les filières de la REP sur le Bassin de Marennes

Le principe n'est pas nouveau, il a été déployé en France à partir de 1993. Sur le Bassin de Marennes, de nombreuses filières sont en place :

- en collecte (porte-à-porte ou points d'apport volontaire) : emballages ménagers recyclables, papiers, verre, produits textiles.
- en déchèterie : éléments d'ameublement, équipements électriques et électroniques, piles et accumulateurs, huiles minérales ou synthétiques, pneumatiques. Et bientôt : jouets, articles de sport et de loisirs, articles de bricolage et de jardin.

Devenir accueillant familial

À l'occasion du forum de l'accueil familial qui aura lieu le 30 avril à Marennes, focus sur cette activité rémunérée qui permet de proposer une offre d'accueil intermédiaire entre le maintien à domicile et l'hébergement en établissement.



© DR

L'accueil familial consiste, pour un particulier ou un couple, à accueillir à son domicile, à titre onéreux, à temps complet ou partiel, de manière permanente ou temporaire, une ou plusieurs personnes âgées ou handicapées en lui assurant divers services dont l'hébergement et l'entretien.

Un accompagnement du Département

L'accueil familial permet de concilier un projet professionnel à domicile qui privilégie les échanges, le partage, l'autonomie et la solidarité avec des personnes accueillies. Nécessitant un agrément délivré pour cinq ans par le Département, il se réalise en étroite collaboration avec les agents départementaux dédiés qui apportent conseils et soutien.

Le Département a pour mission d'évaluer les demandes, d'organiser le contrôle des accueillants familiaux et de leurs remplaçants pour une prise en charge de qualité, d'organiser le suivi social et médico-social des personnes accueillies, d'assurer la formation professionnelle des accueillants.

Séniors et handicapés

Ce type d'accueil s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, aux adultes handicapés bénéficiant d'une orientation de la Commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) vers un foyer occupationnel et d'hébergement, ou aux travailleurs handicapés fréquentant un Établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

La personne accueillie ne doit pas avoir de lien de proche parenté avec la famille d'accueil, jusqu'au 4^e degré inclus: parent, grand-parent, frère ou sœur, oncle ou tante, neveu ou nièce, arrière grand-parent, petit-neveu ou petite-nièce, cousin(e) germain(e), grand-oncle ou grande-tante. Trois personnes peuvent être accueillies au maximum. Le Département pouvant, à titre dérogatoire, autoriser l'accueil de quatre personnes, lorsqu'il y a un couple (mariés, pacsés, concubins).

d'infos

Département de la Charente-Maritime
Maison de la Charente-Maritime
Direction de l'Autonomie - Service ESMS
85, boulevard de la République - CS 60003
17076 La Rochelle cedex 9
la.charente-maritime.fr

Forum de l'accueil familial

- Le mardi 30 avril de 13h30 à 17h au Centre d'animation et de loisirs de Marennes.
- Rue Jean Moulin 17320 Marennes-Hiers-Brouage.
- À destination des accueillants et des accueillies.
- Stands d'information des partenaires de l'accueil familial.
- Témoignages d'expériences et rencontres d'accueillants familiaux.
- Projections.

Aide au numérique

Inscription à conseiller-numerique@bassin-de-marennes.com ou au 06 15 38 53 22.

Ateliers collectifs de 9h à 12h :

- Naviguer sur la toile : 30 avril
- Communiquer en visio-conférence : 14 mai
- Imprimer et partager ses photos : 21 mai
- La sécurité sur Internet : 28 mai
- Utiliser sa messagerie électronique : 11 juin
- Réseaux sociaux, québécois ? : 18 juin

Ateliers FOCUS sur PC de 10h à 12h :

- Nettoyer son PC : 25 avril
- Protéger ses données personnelles : 16 mai
- Télécharger et désinstaller une appli(cation) : 30 mai
- Capture d'écran : 6 juin
- Créer un mot de passe sécurisé : 20 juin

Mini-ateliers sur smartphone Android de 10h à 11h30 :

- Sécuriser son mobile : 2 mai
- Partager sa connexion Wifi et les données mobiles : 23 mai
- Scanner avec son mobile : 4 juin
- Installer/désinstaller une appli(cation) : 13 juin
- Appareil photo & capture d'écran : 25 juin
- Applis utiles au quotidien : 27 juin

Permanences dans les mairies, uniquement sur rdv :

- Nieulle-sur-Seudre / Saint-Sornin 13h30-16h30 : 23 avril, 28 mai, 18 juin
- Bourcefranc-Le Chapus 13h30-16h30 : 14 mai, 4 juin, 25 juin
- Saint-Just-Luzac 13h30-16h30 : 30 avril, 21 mai, 11 juin

Deux résidences d'artistes pour créer et réfléchir

Dans le cadre de sa politique pour l'éducation artistique et culturelle des jeunes, la CdC a récemment accueilli deux compagnies d'artistes francophones qui leur ont proposé des ateliers de création d'œuvres sur les thèmes du patrimoine et du rapport aux déchets.



© DR Écriture collective de chansons avec Minibus.

M enés sur le Bassin de Marennes et sur Oléron, ces ateliers ont bénéficié au total à 340 élèves de différents établissements, grâce au soutien financier de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente-Maritime.

« Créatures de l'anthropocène » avec la Cie Poulpe Électrique

Nicole Pschetz et Joseph Jaouen sont deux comédiens metteurs en scène et artistes sonores. Leur compagnie associe création numérique, musicale et corps en mouvement. La relation humains-planète et la sobriété technologique sont au cœur de leurs créations.

Nicole et Joseph ont proposé des ateliers de création sonore, de fabrication de masques et costumes, et de mime corporel à partir de plastiques usagés récupérés. Cinq classes y ont participé, parmi lesquelles la 5^e du collège Jean Hay (section d'enseignement général et professionnel adapté) et une terminale du Lycée de la mer (section Gestion des milieux naturels et de la faune).



© DR Création de costumes à partir de déchets avec Poulpe Électrique.

Exposition des tout-petits

Du 19 au 23 mars derniers, des œuvres réalisées par 22 enfants avec la plasticienne Emmanuelle Marquis dans le cadre des ateliers artistiques proposés par le Relais petite enfance du Bassin de Marennes aux assistants maternels du territoire, ont été exposées à la médiathèque de Marennes.

Le projet, intitulé « Le petit monde du marais de Brouage », a permis à ces enfants d'expérimenter des gestes de peinture et d'argile adaptés à leur âge, de créer des couleurs grâce à des pigments naturels faisant écho à l'écologie et la préservation de la nature.



© DR

Pour préparer les séances, les jeunes ont tout d'abord dû collecter des déchets plastiques chez eux ou dans la nature. Le caractère sonore, esthétique voire même poétique de ces objets a ensuite été exploré en classe : fabrication de machines sonores, créations de séquences musicales bruitistes, conception de costumes, de masques, de chapeaux.

Ces créations ont débouché sur la mise en scène des personnages fantastiques mi-humains, mi-déchets, au travers de petits clips vidéo, donnant l'occasion aux jeunes de se questionner et d'exprimer leurs points de vue sur la production massive de déchets et ses conséquences.

« Graines de patrimoines » avec la Cie Minibus

Anne-Gaëlle Huot (alias Gaya), Pierre Lamy (alias Polo) et François Combarieu ont quant à eux animé des ateliers d'écriture de chansons dans les écoles afin d'amener les enfants à découvrir, à s'approprier et à parler de leurs patrimoines naturel et culturel.

Dix classes ont participé au projet, dont les CE2 de Bourcefranc-Le Chapus, les CP-CE1 de Brouage et les CP-CE1 de Marennes. Ce sont les élèves qui, guidés par les artistes, ont écrit les paroles de plusieurs chansons, parfois en alexandrins, avec la nécessité de faire des rimes, bref, comme de vrais auteurs.

Leurs chansons parlent de la douceur des marais au fil des saisons, de l'attachement aux paysages de dunes et de mer, du vent qui faisait autrefois tourner les moulins... Une chanson a même été créée en commun avec toutes les classes d'Oléron et du Bassin de Marennes, mais aussi avec des élèves du Bénin où les artistes se sont rendus en janvier 2024 pour le festival MusiCaravane. Composée au total par 320 élèves, elle s'intitule *Une graine de patrimoine, qu'est-ce que c'est ?*

Les chansons seront présentées lors de concerts mardi 18 juin à 19h à l'Estran à Marennes, vendredi 21 juin à 18h30 en plein air à la citadelle du Château d'Oléron et samedi 22 juin à 18h en plein air à Dolus d'Oléron... avec la participation de Frédéric Burguière, chanteur des Ogres de Barback, rien que ça !



Restitutions vidéo

Les vidéos réalisées dans le cadre de ces deux ateliers seront visibles à partir du mois de juin sur le site internet de la Communauté de Communes : www.bassin-de-marennes.com

Marais de Brouage : réhabilitation de barrières pastorales

Porté par l'Association Foncière Pastorale des marais de Brouage, un important projet de réhabilitation de barrières pastorales et de passages busés permet de faciliter l'élevage dans le marais, tout en contribuant à la qualité de ses paysages.



©DR La barrière en châtaignier : élément patrimonial et pittoresque du marais.



©DR Passage busé avant reprise de la végétation.

Partenaire de l'Opération Grand Site qui a été lancée sur le marais de Brouage, l'Association Foncière Pastorale (AFP) rassemble environ 1 600 propriétaires de parcelles de prairies¹. Elle a vocation à soutenir et accompagner l'élevage extensif, activité économique traditionnelle qui contribue en outre à la préservation de la zone humide, de sa biodiversité et de ses paysages remarquables.

Meilleur accès aux parcelles

Pour ce faire, l'AFP œuvre à la mise en place d'une gestion collective du foncier tout en déployant des programmes collectifs de travaux. Parmi eux : la réhabilitation de barrières et de passages busés afin de faciliter l'accès aux parcelles et le déplacement des troupeaux.

Les barrières sont en effet nécessaires pour contenir les animaux et limiter leur divagation ou le mélange des troupeaux. Elles garantissent la sécurité des bêtes mais aussi des éleveurs et des différents usagers du marais qui cohabitent ici, parmi lesquels les visiteurs.

Barrières traditionnelles en bois

Ce programme rencontre un vif succès auprès des propriétaires avec près de 150 barrières et 75 passages busés à restaurer sur trois ans.

Le coût de 550 000 € sera pris en charge à 80 % par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Département de la Charente-Maritime et la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre du Contrat de progrès territorial piloté par le Syndicat Mixte de la Charente Aval.

Le reste à charge pour le propriétaire est d'environ 575 € HT par barrière et 675 € HT par passage busé. 10 premières barrières et 3 passages busés ont été réhabilités en 2023. Les autres suivront.

Autre intérêt, et non des moindres dans le cadre de la démarche Grand Site : le modèle traditionnel des barrières pastorales en bois contribue à renforcer la valeur paysagère et patrimoniale du marais de Brouage.



1 - L'AFP c'est 1595 propriétaires, 4825 parcelles, soit 7 530 ha sur 8 Communes : Beaugeay, Bourcefranc-Le Chapus, La Gripperie-Saint-Symphorien, Marennes-Hiers-Brouage, Saint-Agnant-Les-Marais, Saint-Jean-d'Angle, Saint-Just-Luzac, Saint-Sornin.

Marais de la Seudre : inventaire du Baccharis

Également appelé « Sénéçon en arbre » ou « Faux-cotonnier », cet arbuste originaire d'Amérique du nord a été introduit en France comme plante ornementale.

Affectionnant les milieux humides y compris salés, il s'est répandu dans les marais de l'estuaire de la Seudre au point d'être désormais considéré comme une espèce exotique envahissante.

Grâce à sa forte croissance et à l'important stock de graines qu'il produit chaque année, le Baccharis se développe très rapidement, notamment faute d'entretien.

Il forme alors des fourrés denses qui empêchent la lumière de pénétrer limitant le développement de la flore locale. Son implantation entraîne la fermeture progressive des milieux, rendus moins attractifs pour les oiseaux de marais qui affectionnent les espaces ouverts. Un véritable problème donc, a fortiori en site Natura 2000.

Un inventaire a donc été lancé sur les deux rives de la Seudre par la CdC du Bassin de Marennes et la CARA en partenariat avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre, en vue d'établir un état des lieux et de définir une stratégie de lutte adaptée accompagnée de préconisations. En effet, son élimination nécessite de respecter un protocole adapté afin de limiter les repousses et d'éviter de le disséminer davantage.



Le Baccharis produit jusqu'à 1,5 millions de graines par an.



Majorité

Patrice BROUHARD,
président

Des investissements dans la durée

Environ 200 € d'investissement par an et par habitant seront mobilisés ces trois prochaines années pour des projets et des services bénéficiant à tous.

La CdC n'est pas une entreprise : elle ne fait pas de bénéfices. En tant qu'organisme public, elle finance son action grâce notamment à ses recettes fiscales. L'augmentation de celles-ci lui permet désormais de disposer d'une épargne suffisante pour financer ses projets. C'est donc en partie vos impôts qui seront réinvestis chaque année dans l'économie locale et dans des services dont vous bénéficiez tous les jours.

Nous établissons aussi de nombreux partenariats qui nous permettent de cofinancer nos projets, et sollicitons dès que nous le pouvons les aides de l'État, de la Région, du Département ou encore de l'Union européenne.

C'est le sens voulu de nos politiques qui sont élaborées et validées collectivement. Chaque projet fait l'objet de débats préalables en Conférence des Maires – qui regroupe environ une fois par mois l'ensemble des Maires et des vice-président(e)s – puis en Commissions thématiques au sein desquelles des élus communautaires ainsi que des élus municipaux sont invités à s'exprimer et à donner leurs avis. Enfin, c'est le Conseil le communautaire qui décide en dernier ressort.

Cette procédure permet de fixer les grandes orientations de la politique communautaire, de définir les modalités de sa mise en œuvre et d'associer les élus.

Le budget 2024, comme celui de 2023, a été adopté par 26 conseillers communautaires

dans la continuité des choix budgétaires qui ont été faits collectivement, au-delà de toute considération partisane. Leur position est guidée par la seule volonté de poursuivre les projets initiés ces dernières années et de réaliser ceux qui n'ont pu l'être jusqu'ici faute de moyens.

La CdC va ainsi pouvoir continuer à accompagner les familles et les personnes fragiles, à améliorer et faciliter le logement, à encourager le développement économique afin de générer des emplois, à améliorer le cadre de vie, soutenir la vie associative, le sport et la culture...

9 millions d'€ seront ainsi investis sur trois ans, soit 600 € par habitant, qui généreront incontestablement des retombées en termes de qualité du service rendu, de développement et d'attractivité du territoire.



Opposition

Richard GUÉRIT,
élu d'opposition (RN)

Le programme de la majorité : toujours plus de dépenses, toujours plus d'impôts !

Dans cette période où la transparence et la justice fiscale sont primordiales, la stabilité financière annoncée par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes (CCBM) pour 2024 interpelle profondément. Si, à première vue, la gestion semble prudente, un examen plus approfondi révèle une réalité préoccupante : cette stabilité est en fait soutenue par une augmentation constante de la pression fiscale sur les citoyens, cachée derrière des hausses

de taxes et d'impôts. Cette pratique, où la charge fiscale s'alourdit sans justification, souligne une approche qui nécessite une remise en question critique et rappelle les méthodes des politiques socialistes.

Les projections optimistes, anticipant une hausse des recettes fiscales de 683 000 € jusqu'en 2028, reposent sur des hypothèses gouvernementales idéalisées et un prétendu gel des prix du pétrole, considéré comme irréaliste étant donné les fluctuations géopolitiques et économiques mondiales. Ces bases fragiles remettent en cause la fiabilité de la santé financière proclamée de la CCBM.

L'escalade des charges de personnel, traduisant une croissance annuelle de 9,1% jusqu'en 2028, ajoute une couche d'inquiétude, remettant en question la pertinence des choix budgétaires de la CCBM et sa capacité à maintenir un équilibre financier sans recourir à une fiscalité accrue. Ces éléments soulignent l'importance de réévaluer nos stratégies fiscales pour assurer une gestion plus équitable et transparente.

Derrière les chiffres apparemment positifs, se cachent des réalités moins reluisantes, notamment la dépendance à des augmentations de taxes et d'impôts qui pèsent lourdement sur votre quotidien. Cette situation exige une attention particulière et une réflexion approfondie sur les pratiques de gestion financière, afin de veiller à ce que la croissance financière de la CCBM ne se fasse pas à votre détriment. Il est impératif d'adopter une approche plus prudente, privilégiant votre bien-être et votre confiance, tout en recherchant un équilibre entre les nécessités budgétaires et la justice fiscale.

Cette réflexion souligne le besoin de repenser la gestion fiscale et budgétaire de la CCBM pour garantir une prospérité partagée, loin des augmentations de charges fiscales injustifiées. Les défis financiers de la CCBM doivent être abordés avec une vision à long terme, en plaçant l'équité et la transparence au cœur de son action.

MAI

Vendredi 3

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence

AMUSONS-NOUS AVEC LA LANGUE FRANÇAISE MIS, Marennes - 18h

Samedi 4

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Chanson française

MON BISTROT PRÉFÉRÉ Place des Halles - 10h45

Spectacle d'humour

ROUKIATA OUEDRAOGO « JE DEMANDE LA ROUTE » L'Estran, Marennes - 20h30



© Roukiata Ouedraogo Production

Concert chanson rock

YADEMO La Bigaille - 21h

Sam. 4 au sam. 25

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition

L'ACADIE D'HIR À AUJOURD'HUI Médiathèque, Marennes

Dimanche 5

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Sport

RALLYE PÉDESTRE LUD'HIC, OLYMPHIC ET PHOTOGRAPH'HIC Jardin public, Marennes - 9h

Vendredi 10

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence

LA LANGUE FRANÇAISE EN POLOGNE Librairie Le Coureau - 18h

Vendredi 10

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Quizz

LE GRAND COUIZ FRANCOPHONE La Bigaille - 20h30

Samedi 11

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique

SIESTE MUSICALE Médiathèque - 13h30

Jeu 16

Conférence

CHAMPLAIN ET DUGUA DE MONS Médiathèque, Marennes - 16h30

Vendredi 17

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence

LA FRANCOPHONIE LIBANAISE Librairie Le Coureau - 18h

Samedi 18

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Animations

FAITES MHB Jardin public, Marennes - 11h

Spectacle

LE BALUCHE DES COMPLICES DE M. LARSENE Jardin public, Marennes - 20h



© Cie 1 Rien Extra Ordinaire

Dimanche 19

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Gastronomie

MARCHÉ GOURMAND Place d'Aviau, Brouage - 9h

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Théâtre

CACHÉ DANS SON BUISSON DE LAVANDE, CYRANO SENTAIT BON LA LESSIVE La Bigaille, Marennes - 18h

jeudi 23 mai

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Rencontre

ELITZA GUEOGUEVA Médiathèque, Marennes - 18h30

Ven. 24 au dim. 26

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Fête

TISS'TA VILLE Jardin public, Marennes

Samedi 25

BOURCEFRANC-LE-CHAPUS

Plantes

LES FLORALIES 8h

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Chanson française

MON BISTROT PRÉFÉRÉ Place des Halles - 10h45

Concert

ANDRÉ MANOUKIAN L'Estran, Marennes - 20h30



© Enzo productions

Dimanche 26

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Conférence dessinée

LES HORIZONS LOINTAINS DE SAMUEL DE CHAMPLAIN Auditorium de la Halle aux Vives, Brouage - 16h

JUIN

Mardi 4 au samedi 29

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Exposition

TOUTE PREMIÈRE FOIS Médiathèque, Marennes

Mercredi 5

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle jeune public

NUAGE Médiathèque, Marennes

Vendredi 7

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concerts reggae et électro

BLACK WARRIOR & DJ FUNKOFF La Bigaille, Marennes - 21h

Samedi 8

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Concert rock

DRENALINZ La Bigaille, Marennes - 21:00

Vendredi 21

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Spectacle pyrotechnie musicale

ARCANES - COMPAGNIE ZOOLIANS Place de l'église, Marennes

JUILLET

Mardi 2

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Jazz

CONCERT LAURENT SALZARD 1ère partie : École de musique du Bassin de Marennes L'Estran, Marennes - 20h30

Jeu. 4/07 au jeu. 29/08

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Historique

LES NUITS BUISSONNIÈRES Parvis de l'église, Brouage - 20h30

Ven. 12

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique classique

CONCERT « SALON ROMANTIQUE » - FESTIVAL « ENTRE VENTS ET MARAIS » Église Saint-Pierre et Saint-Paul, Brouage - 20h30



© L'Académie des Son

Mardi 16

MARENNES-HIERS-BROUAGE

Musique latino

CONCERT CUARTETO CUBANO Jardin public - 21h

École de musique du Bassin de Marennes

Vendredi 17 mai

CONCERT DES PROFESSEURS La Bigaille, Marennes - 18h30

Samedi 25 mai

CONCERT DE L'ATELIER JAZZ Jardin public, Marennes - 11h

Vendredi 14 juin

CONCERT DES ENSEMBLES Salle des fêtes, Nieulle-sur-Seudre - 18h30



Ces informations ont été collectées par l'Office de Tourisme. Pour en savoir plus, consultez l'agenda des manifestations sur www.bassin-de-marennes.com



Le Transport à la Demande

vos déplacements de proximité

2,30€ Le voyage
tarif tout public
0,40€ Le voyage
tarif Solidaire*

* Sur présentation de la Carte Solidaire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN DE MARENNES

MARENNES



MARENNES

Au départ de :

Bourcefranc-Le Chapus, Le Gua, Marennes-Hiers-Brouage, Nieulle-sur-Seudre, Saint-Just-Luzac, Saint-Sornin.

À destination de :
Marennes.

Arrêts ou établissements de destination :

Place des Halles - Place Carnot - Mairie - Zone commerciale (rue de la République) - Gare routière - Médiathèque - Hôpital local - Allée du cimetière

LUNDI



Arrivée à
MARENNES
14h30



Départ de
MARENNES
17h00

MARDI



Arrivée à
MARENNES
9h30



Départ de
MARENNES
12h00

**MA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE
LA VEILLE DE MON DÉPLACEMENT, AU...**

0 970 870 870

APPEL NON SURTAXÉ

Le centre d'appels est ouvert
du lundi au samedi de 8h à 19h.
Hors jours fériés.



NOUVEAUTÉ

Sur l'application gratuite
à télécharger sur



*Nous venons
VOUS CHERCHER
À DOMICILE !*

Toute l'information sur
transports.nouvelle-aquitaine.fr

pour réserver directement en ligne

Un service public proposé par :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

La Région vous transporte